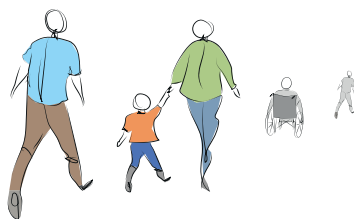


LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

DIMENSION DE PARCOURS



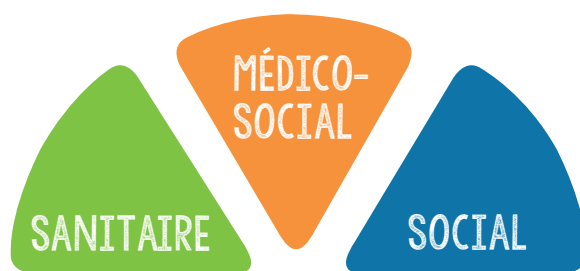
Bienvenue sur la deuxième vidéo du programme d'autoformation des représentants des usagers.

Dans cette vidéo, nous explorons la dimension «parcours du système de santé».

En France, l'offre de soin cherche à s'adapter aux besoins de l'individu tout au long de sa vie et ce, malgré sa maladie :

c'est ce qu'on appelle la «gradation du soin en fonction des besoins».

Les besoins de l'individu peuvent revêtir un caractère **sanitaire**, **médicosocial** et/ou **social**, ce qui correspond à 3 types de parcours :



Le **parcours sanitaire** correspond à des besoins de l'individu principalement médicaux et reprend l'ensemble de l'offre de soins.

Le **parcours médico-social** est lié à la compensation, totale ou partielle du handicap potentiel occasionné par une pathologie chronique ou invalidante. Il a pour objectif de maintenir la personne en autonomie, par des services d'aide à la personne adaptés aux ses besoins.

Le **parcours social** est une reconstruction, voire une protection des droits sociaux de l'individu. Il répond aux besoins fondamentaux de la personne : le logement, le gaz, l'électricité ou encore ses revenus.

Les trois parcours sont déclinés aux au niveau local, territorial, régional et national.

L'organisation de ces 4 niveaux géographiques est reprise dans la première vidéo de votre programme d'auto formation.

Ces 3 parcours sont amené à fusionner pour que le système soit plus lisible, pour les institutions, mais aussi pour les usagers : c'est ce qu'on appelle la convergence des dispositifs, visée par le plan «Ma santé 2022».

La notion de parcours sanitaire, médicosocial et social est reprise dans chacune des fiches de votre formation sous la forme de triangles de couleurs :

vert pour le sanitaire,
orange pour le médico-social
et bleu pour le social.